



Déclaration préalable intersyndicale au CSA de la DI Nouvelle-Aquitaine du 28 mars 2025

Monsieur Le Président,

Pour ce premier CSA de l'année 2025, vous avez dans l'urgence fait le choix de substituer l'ordre du jour initialement prévu sur les effectifs, premier sujet traditionnellement abordé dans cette instance, par celui de la détournement des activités du bureau de Blaye vers celui de Libourne, avec pour effet la restructuration d'agents et la réorganisation du service d'accueil.

Depuis l'annonce de ce projet, les représentants des personnels ne cessent de vous alerter sur les risques que fait peser le transfert de l'activité du centre de viticulture de Blaye vers celui de Libourne sur la santé et la sécurité des agents concernés.

Le rapport du médecin du travail rédigé, suite à sa visite des deux centres le 27 février dernier fait les mêmes constats.

Nous reprenons ses mots : *« A Libourne, l'ambiance dans le service est très tendue : les agents sont à cran : ils se plaignent globalement d'un manque de reconnaissance par rapport au travail réalisé, en particulier la dématérialisation des dossiers .*

Concernant le pôle gestion: ce service est en surcharge +++ du fait du manque d'effectifs.

Du point de vue des contraintes bâtementaires : l'ensemble des agents ont fait part de leur inquiétude de changer de bureau. Ils ont tous parlé à l'unanimité de la salle de réunion actuelle qui est exposée plein Sud. Des agents y ont travaillé dans le passé et c'était intenable l'après-midi. »

Les récentes inscriptions dans le Registre Santé et Sécurité au Travail en témoignent: un déménagement dans un bâtiment plus adapté est davantage d'actualité qu'une réorganisation qui affaiblit le service public et dégrade les conditions de travail des agents.

Le risque routier lié aux trajets professionnels pour les contrôles est aussi une

perspective inquiétante.

Le rapport du médecin du travail souligne aussi les doutes des agents concernant les quatre agents supplémentaires promis pour absorber la charge de travail transférée, doutes confortés par votre dernier courriel qui nous a appris que seulement deux agents étaient susceptibles de rejoindre la résidence au 1^{er} septembre alors que nous savons que deux agents ont demandé à en partir.

La contrainte de devoir former des agents novices en matière de viticulture n'est pas le moindre des écueils auxquels ce projet va se heurter.

A Blaye, le rapport du médecin du travail mentionne que *les deux agents ont fait part de leur manque d'accompagnement concernant le projet. Ils regrettent le manque de bienveillance et le manque de reconnaissance à leur égard. Le facteur humain n'a pas été pris en considération.*

Le rapport de l'assistance sociale suite aux entretiens qu'elle a conduits avec les deux agents de ce centre fait, quant à lui, état de fatigue morale, d'inquiétude, d'anxiété et de troubles du sommeil.

Pour les représentants des personnels sur cet unique sujet, le constat est sans appel: en l'état actuel, ce projet met en danger les agents.

La dématérialisation loin de simplifier les tâches de gestion et faute d'effectifs suffisants a engendré une surcharge de travail à Libourne comme d'ailleurs dans d'autres centres de viticulture.

Sans effectifs supplémentaires pour compenser cette surcharge actuelle et absorber la charge de travail transférée, vous ne pouvez concrétiser ce transfert sans mettre en danger la santé des personnels.

Aussi, l'intersyndicale vous demande solennellement une nouvelle fois de retirer ce projet qui n'est ni viable ni acceptable et qui fait peser de lourdes menaces sur la santé des agents.

Toutefois, loin de s'arrêter au seul périmètre de ces deux entités, le mal-être se généralise, voyant des agents dans de très nombreux services faire face, non sans difficultés, à des charges de travail qui se maintiennent alors que des effectifs attendus ne leur ont pas été affectés !!

La cause en revient principalement à la pauvreté du tableau de mutation de ce début d'année pour la DINA, qui a vu des agents, pourtant volontaires en priorité pour une résidence dans notre Direction, se voir affectés ailleurs. Un comble !... Très loin de satisfaire l'ensemble des besoins pour les postes inoccupés, ce début d'année a plutôt permis la généralisation des vacances d'emploi, voyant ainsi augmenter les risques psychosociaux et la souffrance au travail des agents impactés.

L'intersyndicale de la DI Nouvelle-Aquitaine
CFDT-CGT-Solidaires-UNSA-USD/FO